

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### PRECARITE ET (NON-)RECOURS AUX AIDES FINANCIERES AU LUXEMBOURG

Alors que 20% de sa population est confrontée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, le Luxembourg s'est engagé à diminuer ce nombre d'un sixième d'ici à 2030. Pour y parvenir, il dispose d'une batterie d'instruments, mais il n'existe que très peu d'études sur le recours aux aides disponibles par la population dans le besoin.

Les estimations disponibles montrent que parmi les personnes éligibles, seulement 60% obtiennent l'Allocation Vie Chère et 20% la subvention de loyer. Pour les autres aides, aucune information n'est disponible. Le présent rapport, élaboré à la demande de la CSL par le LISER avec le soutien méthodologique du Statec, vise à comprendre les raisons du non-recours, grâce à des entretiens qualitatifs.

D'abord, ces entretiens ont porté sur les multiples trajectoires vers la précarité : si certaines personnes se trouvent structurellement au bas de l'échelle des salaires, d'autres ont connu la maladie, la séparation ou la perte de leur emploi. Le logement est aussi un problème majeur qui pèse très lourdement sur le budget.

L'étude expose ensuite les raisons du non-recours aux aides financières disponibles. Un premier élément est lié à la recherche et à la compréhension des informations. Ainsi, certaines aides semblent plus connues que d'autres. Un deuxième élément porte sur les démarches elles-mêmes, avec deux difficultés majeures : les délais d'attente pour obtenir une réponse et la lourdeur du renouvellement de la demande chaque année.

La relation avec l'administration semble parfois difficile. Les raisons du refus de l'aide ne sont pas toujours comprises. Souvent, il semble impossible de s'y opposer ou d'expliquer sa situation. Les courriers et contacts avec l'administration sont parfois ressentis de manière blessante. La difficulté psychologique à demander une aide est également apparue, surtout s'il faut passer par l'office social et mettre à nu son budget. Honte, stigmatisation, sentiment d'injustice ont mené certains à ne plus demander d'aides.

Finalement, l'analyse se penche sur la manière dont sont conçues les aides. Les conditions d'accès peuvent *de facto* exclure certains groupes en situation de précarité. Par exemple : les étudiants, même en situation de grand besoin, sont exclus de la plupart des aides ; les plafonds de revenus de certaines aides sont jugés trop bas, notamment par rapport au salaire social minimum...

Pour chacun des problèmes identifiés dans l'étude, le rapport propose des pistes de réflexion et des solutions, telles que rendre l'information sur les aides plus accessible et compréhensible (p. ex. via un guichet unique), automatiser l'octroi des aides lorsque cela est possible, réformer les critères d'éligibilité pour inclure davantage de personnes dans le besoin et faciliter l'accès aux épiceries sociales pour lutter contre l'extrême pauvreté et la faim.

---

Luxembourg, le 21/02/2024